

IRSN
 INSTITUT
 DE RADIOPROTECTION
 ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire

La surveillance radiologique de l'environnement en région Centre

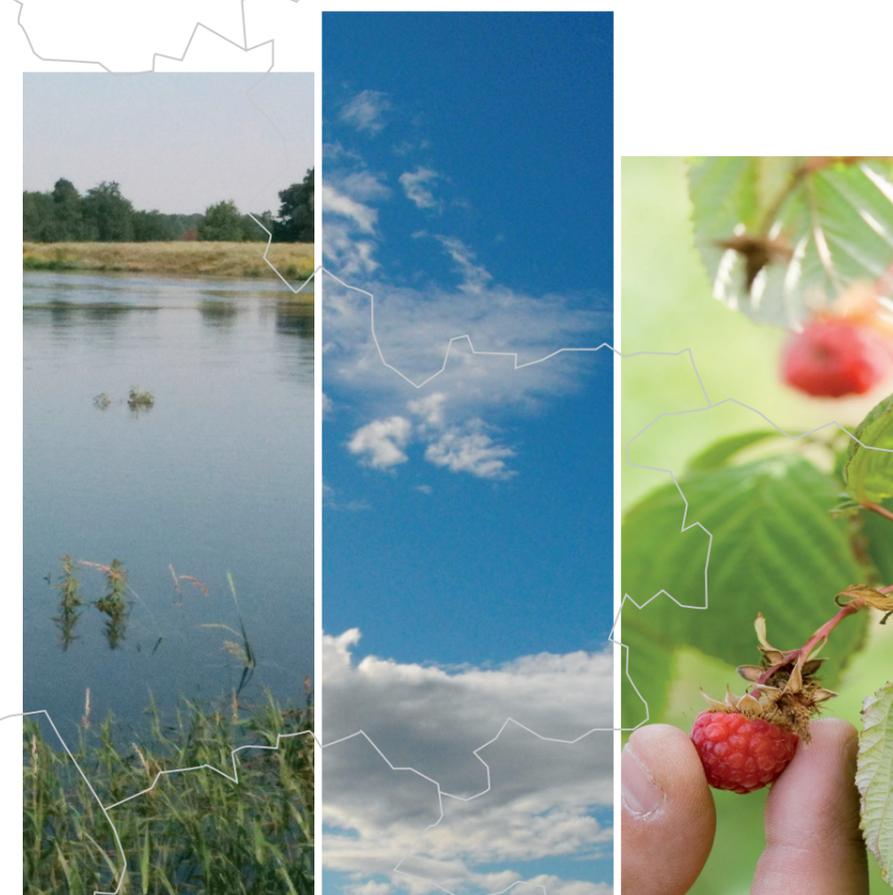
LE RÉSEAU DE SURVEILLANCE TÉLÉRAY : mesurer en temps réel le rayonnement gamma dans l'air ambiant

Créé en 1991, le réseau Teleray est constitué de nombreuses sondes réparties en métropole et dans les DROM-COM. Elles mesurent en permanence la radioactivité de l'air (débit d'équivalent de dose gamma ambiant en nanosievert par heure [nSv/h]) et retransmettent en temps réel leurs données au système de supervision et d'alerte de l'IRSN situé au Vésinet (78). Le réseau permet de détecter rapidement toute élévation inhabituelle de la radioactivité ambiante et, en cas d'accident nucléaire en France ou à l'étranger, aiderait l'IRSN à conseiller les pouvoirs publics sur les actions de protection d'urgence à mettre en place.

Depuis 2007, l'IRSN a lancé un vaste programme de rénovation de son réseau Teleray, qui consiste à remplacer les balises anciennes par des équipements plus fiables et plus précis. Il porte aussi sur une évolution des systèmes informatiques dédiés à la gestion des données.

L'IRSN s'est engagé également dans un renforcement de la couverture actuelle du territoire à l'échelle nationale, mais aussi à proximité des installations nucléaires présentant un risque de rejet atmosphérique accidentel.

Initialement pourvu de 163 balises, le réseau Teleray sera, à l'horizon 2015, constitué de plus de 400 balises, dans un rayon de 10 à 30 km autour des installations nucléaires, ainsi que dans chaque département.



Dans le cadre de ses missions, définies par décret du 22 février 2002 modifié, l'IRSN contribue à la veille permanente en radioprotection sur le territoire national. Cette surveillance vise à :

- vérifier que l'environnement reste dans un état radiologique satisfaisant ;
- détecter et caractériser toute élévation de la radioactivité dans l'environnement afin de proposer, si nécessaire, des actions destinées à assurer la protection des populations et de l'environnement.

L'organisation de cette surveillance tient compte des spécificités de chaque région.

IRSN
 INSTITUT
 DE RADIOPROTECTION
 ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

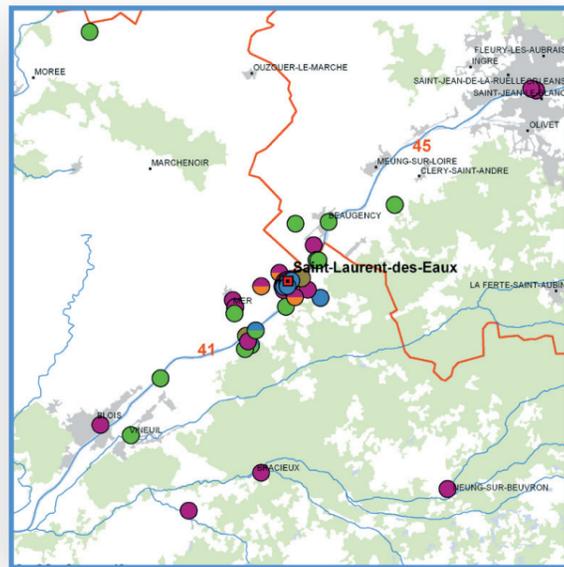
Faire avancer la sûreté nucléaire

Siège social
 31, avenue de la Division Leclerc
 92260 Fontenay-aux-Roses

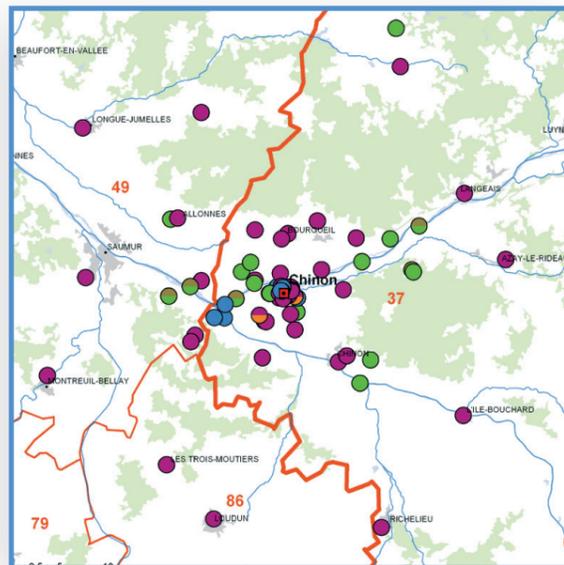
Téléphone
 +33 (0) 1 58 35 88 88

Courrier
 BP 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

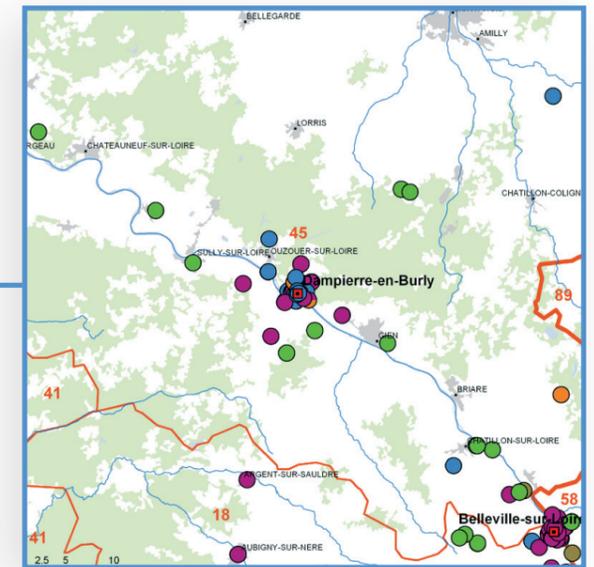
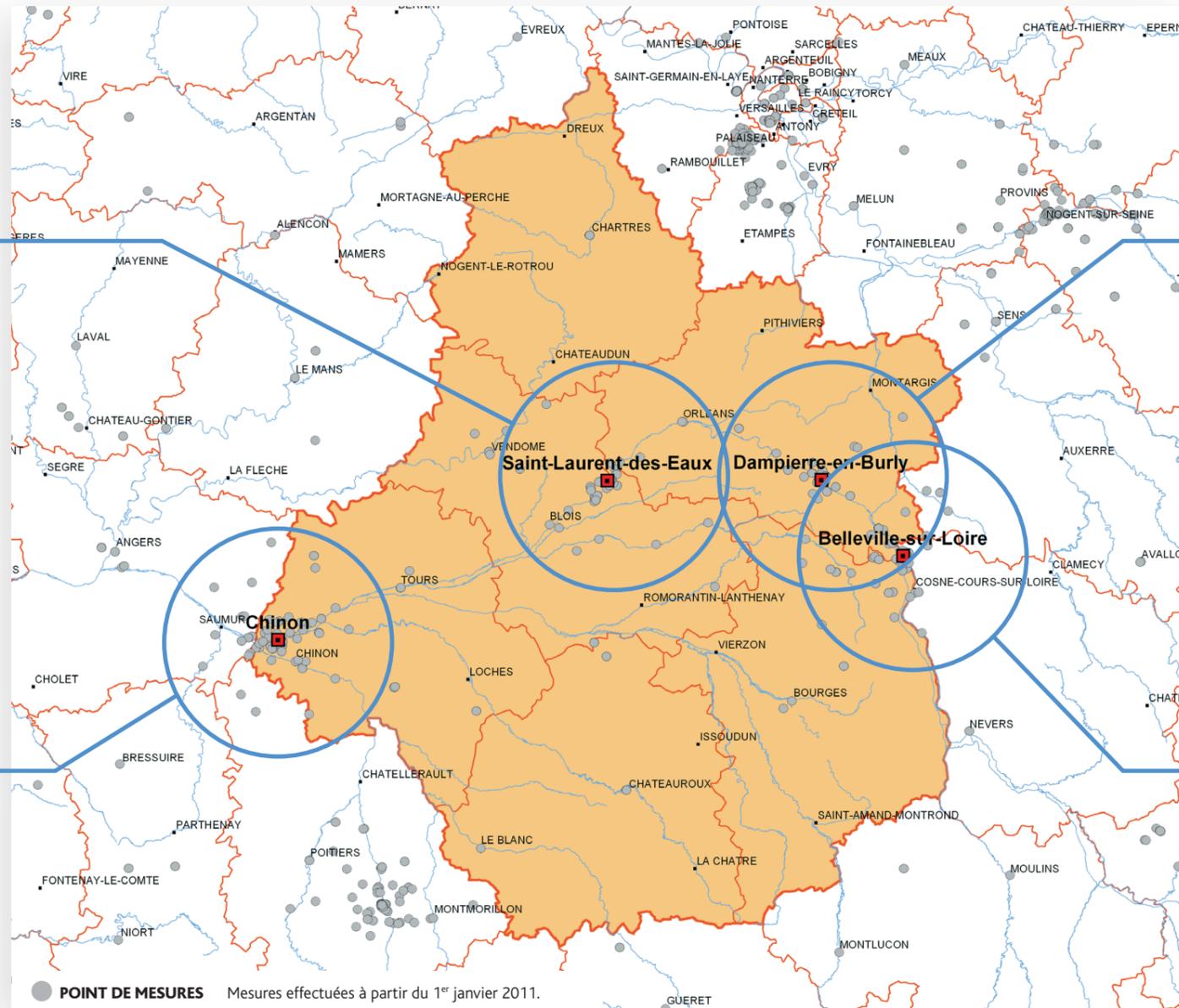
Site Internet
 www.irsn.fr



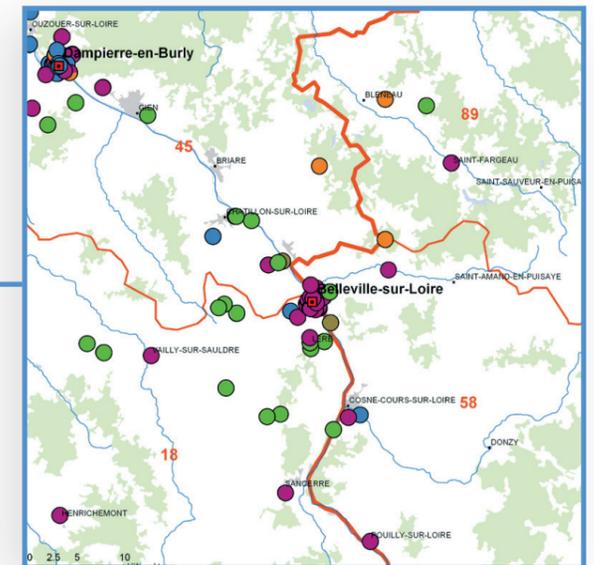
Saint-Laurent-des-Eaux



Chinon



Dampierre-en-Burly



Belleville-sur-Loire

La surveillance radiologique de l'environnement repose sur trois types de dispositifs de prélèvements et/ou de mesures :

- des prélèvements ponctuels d'échantillons environnementaux : l'air, l'eau douce et l'eau de mer, les sols cultivés et les sédiments, les végétaux et les denrées (sauvages ou cultivées) dont la radioactivité sera mesurée *a posteriori* au laboratoire ;
- des dispositifs de prélèvements en continu avec une mesure différée de la radioactivité des échantillons en laboratoire : c'est le cas en particulier des aérosols atmosphériques qui sont prélevés sur des filtres, et de certaines eaux de surface ;
- des dispositifs d'alerte et de mesure en continu *in situ* telles les sondes de mesure de la radioactivité gamma ambiante « Téléray » et les dosimètres qui couvrent l'ensemble du territoire.

Les résultats de la surveillance radiologique de l'environnement de l'IRSN :

- *mesures en temps réel ;*
- *résultats d'analyses radiologiques ;*
- *rapports annuels et régionaux.*

sont disponibles en permanence sur le site Internet de l'IRSN :

www.irsn.fr

■ Centrale EDF (CNPE)

POINT DE MESURES

- Dose ambiante (TELERAY et dosimètres)
- Aérosol atmosphérique
- Sol et sédiment
- Gaz (halogènes, gaz rares...)
- Eau
- Faune, flore et aliments

OCCUPATION DU SOL

- Surface bâtie
- Surface en eau et cours d'eau
- Forêt